



ALL THE DETAILS • POUR EN SAVOIR PLUS

Newsletter for the members of the Association of Justice Counsel
Bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association des juristes de Justice

January 18, 2012

Court to hear submissions on Charter remedy following declaration that ERA Violated Federal Lawyers' Rights

Following a ruling on November 1, 2011 that parts of the *Expenditure Restraint Act* were unconstitutional and violated federal lawyers and prosecutors' right to collective bargaining, an Ontario Superior Court will hear further submissions from the AJC as to what additional remedies are justified to re-open negotiations and arbitration over 2006 salaries, which are no longer capped by wage controls.

Written submissions have been filed by the AJC. Our original factum on remedy can be read [here](#). Treasury Board's submissions are also [available](#). Our reply to the employer's brief is [here](#).

The hearing will be convened before the Ontario Superior Court of Justice on January 19, 2012. It will be held in London, beginning at 10:00am.

After the hearing, we anticipate the Court will reserve prior to delivering its ruling. Updates will follow as they become available.

18 janvier 2012

La Cour entendra les arguments sur les mesures correctives suivant la décision que la LCD a violé les droits des avocats fédéraux

Pour faire suite à sa décision du 1er novembre 2011 à l'effet que des sections de la *Loi sur le contrôle des dépenses* (LCD) étaient inconstitutionnelles et ont violé les droits de négociation collective des avocats et des procureurs fédéraux, la Cour supérieure de l'Ontario va entendre d'autres arguments de l'AJJ qui fera valoir que les mesures correctives additionnelles justifient la réouverture des négociations et de l'arbitrage sur la rémunération de 2006 qui n'est plus plafonnée par les dispositions sur le contrôle des salaires.

Des soumissions écrites ont été faites par l'AJJ. Notre mémoire original sur les mesures correctives peut être téléchargé [ici](#). Les soumissions du Conseil du Trésor sont également disponibles [ici](#). Notre réponse au mémoire de l'employeur est [ici](#).

L'audience a été convoquée devant la Cour supérieure de Justice de l'Ontario pour le 19 janvier 2012. Elle aura lieu à London, commençant à 10h00.

Après l'audience, nous prévoyons que la Cour prendra la cause en délibéré. Des mises à jour suivront dès qu'elles seront disponibles.